

ANIMER des séances en extérieur



Dans un contexte où il est parfois difficile d'avoir de nouveaux créneaux de salle, vous souhaitez proposer des séances dehors mais vous n'êtes pas spécialistes du milieu extérieur. Ce temps vous apportera les compétences sur la mise en place en extérieur de vos séances EPGV et d'aborder une activité pouvant être animée en extérieur.

Un positionnement sera effectué via un questionnaire en amont de la formation afin d'identifier les besoins et les attentes des stagiaires. Les interventions seront ainsi ajustées afin de répondre aux besoins des apprenants



PUBLIC

- Titulaire du diplôme « Animateur 1^{er} degré Adultes en salle »
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE
- Titulaire du CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs
- Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS, etc.) permettant l'encadrement de cette activité.



PRÉREQUIS

- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niv1)
- Être titulaire de la formation « Culture fédérale »
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Éducateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS)
- Avoir une bonne connexion internet.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer la sécuriser d'une animation en milieu extérieur
- Diversifier les contenus pédagogiques des activités pouvant être pratiquées en extérieur
- Être en mesure de transposer des contenus de la salle pendant une activité « extérieure »
(par ex dans le cadre d'un contexte particulier de fermeture des salles (mesures sanitaires...)).



CONTENUS DE LA FORMATION

- Savoir construire une séance extérieure (pédagogie, gestion de groupe, gestion des différents niveaux, progressivité, construction de séances, sécurité...).
- Une activité support techniquement simple : la marche



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques et des échanges d'expériences
- Des mises en place concrètes de séances
- Format de séance adapté à l'activité.



OUTILS DE FORMATION

- Outils pratiques pour la mise en place des séances.



DIRECTEUR DE FORMATION, FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS

- Directeur de Formation FFEPGV
- Formateur FFEPGV inscrit sur la liste nationale des habilités



MODALITÉS DE VALIDATION

- Évaluation formative :
 - › Mises en situation.



MODALITÉS DE CERTIFICATION

- **Pour y accéder :**
 - › Avoir suivi intégralement la formation.
- Formation non certifiante.



DIPLOME REMIS

- Attestation fédérale « Animer des séances en extérieur ».



BÉNÉFICES MÉTIER

- Renforcer ses compétences d'animation sportive à l'extérieur (technique, démarches pédagogiques).



POINTS FORTS

- Une formation qui vous amène des éléments concrets pour une mise en œuvre immédiate
- Proposer des séances dans un milieu à fort potentiel de développement.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- > Renseignements disponibles sur le site du Comité Régional EPGV Pays de la Loire, rubrique Formation

<https://www.sportsante-epgvpaydelaloire.fr/>



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ? Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION :

7 h

- Formation en centre : **7h**

26 02 2027 Ligue de Football
– St Sébastien sur Loire 44



POUR ALLER PLUS LOIN

À la suite de cette formation, nous vous conseillons de suivre une formation Filière en extérieur.

Frais de Formation

Frais d'inscription : 0 €

Frais pédagogiques et frais annexes :

- Demande en cours d'une prise en charge dans le cadre d'une Action collective AFDAS (financée par les fonds conventionnels de la branche du sport)

Si refus :

- Tarif : 224€ (7h x 32€)

FRAIS ANNEXES

- Les frais annexes (repas - déplacement) sont à la charge du stagiaire

